

Compte-rendu de la Rencontre Annuelle de l'Association Cantonale Vaudoise de Gymnastique du 3 octobre 2020 à Lausanne (Aquatis)

séances de 8h30/11h30

Présidence : Cédric Bovey (CB)

Ordre du jour : **envoyé par courriel aux sociétés et diffusé sur le site internet**
www.gymvaud.ch (selon Statuts art. 8.3.2)

N° Thème

1. Ouverture de la Rencontre Annuelle et salutations

Cédric Bovey, Président de l'ACVG, ouvre la Rencontre Annuelle en deux sessions, à 8h40 et à 11h30.

Il souhaite à toutes et tous la cordiale bienvenue et remercie les sociétés présentes ainsi que le Comité d'organisation de la Fête Cantonale Vaudoise de Gymnastique (FCVG) de sa participation à cette Rencontre Annuelle. Il remercie également tous les membres du Comité cantonal et excuse les deux membres qui n'ont pas pu être présents : Léa Offenbroich et Pierre-Yves Gilliéron.

Le Président tient à remercier particulièrement la FSG Ballaigues qui devait organiser l'Assemblée des délégués en mars, puis cette Rencontre Annuelle, toutes deux en vain au vu de la situation sanitaire actuelle (Covid-19). Il remercie en outre les secrétaires cantonales qui prendront le compte-rendu des deux séances. Finalement, il salue Mme Nadine Lecci, Présidente de la Commission de gestion.

Le Président évoque la situation actuelle délicate pour le sport et la gymnastique en particulier qui a demandé une grande adaptation de la part de chacun. Il déclare tout de même y voir un élan positif, une envie de redémarrer et d'essayer de construire un nouveau mode de fonctionnement avec motivation. Cette période d'incertitude a au moins le mérite de servir à mettre en exergue les éléments qui auraient de toute manière dû être modifiés à terme.

L'ordre du jour n'a subi aucune modification. Il est adopté et sera suivi tel que proposé :

Ordre du jour

1. Salutations
2. Fête Cantonale Vaudoise de Gymnastique 2021
3. Communications du Comité cantonal
 - 3.1 Etat des lieux - Covid
 - 3.2 Feedback RA 2019
 - 3.3 Directeur ACVG
 - 3.4 Centre Cantonal Vaudois de Gymnastique
 - 3.5 Subside COVID – Etat de Vaud / Fonds du Sport vaudois
 - 3.6 Divers
4. Divers
5. Clôture

Les sociétés membres ont été invitées conformément à la teneur de l'article 8.3.2 des statuts par courriel avec l'ordre du jour le 6 septembre 2019.

Appel des sociétés membres	122
Sociétés représentées	78
Sociétés excusées	10
Sociétés absentes	34
Participants	84 personnes = 1 ^{ère} séance 43 personnes = 2 ^{ème} séance

2. Fête Cantonale Vaudoise de Gymnastique 2021

Carole Schelker, Présidente de la FCVG, prend la parole. Elle représente les quatre sociétés organisatrices.

Elle explique que le comité de la FCVG souhaitait venir présenter le déroulement de la Fête cantonale qui aurait dû avoir lieu en 2021. Malheureusement, avec l'annulation du repas de soutien et au vu des montants importants qu'il aurait maintenant fallu investir, la FCVG, l'ACVG, les 4 sociétés organisatrices et les commissions ont finalement décidé de repousser la fête en juin 2022. La décision est qualifiée de sage à l'instar de beaucoup d'autres fêtes, comme les Brandons par exemple. Tout le travail exécuté pourra être réutilisé, la même équipe sera en place et surtout avec le même enthousiasme. L'idée pour 2021 serait d'organiser malgré tout un événement sous la forme d'un concours de sociétés en coordination avec l'ACVG aux mêmes dates, car il est essentiel pour les sociétés de pouvoir continuer à s'entraîner et participer à des concours. Un porte-clé 2021 est offert aux participants de cette RA. Pour soutenir le CO, il est possible d'acheter à la sortie de la bière artisanale et du gel hydroalcoolique avec le logo 2021, puisqu'ils devront être refait avec le logo 2022.

Le Président remercie Carole Schelker et le comité d'organisation. Il soutient cette décision d'organiser un autre événement qui permettra aux sociétés de fonctionner avec leurs différents groupes et demande aux membres présents d'encourager leurs sociétés à y participer. De chaleureux remerciements sont adressés à tout le comité d'organisation de la FCVG pour le travail effectué jusqu'à présent.

3. Communications du Comité cantonal

Etat des lieux – Covid-19

La crise sanitaire actuelle due au Covid-19 a mis en lumière passablement de défis et de problématiques que l'ACVG souhaite relever. Des réflexions importantes sur notre pratique ont eu lieu. Avant de les aborder plus avant, le Président pense qu'il est important de passer en revue les démarches effectuées tant au niveau administratif que technique par le Comité cantonal pour parer au Covid-19 depuis mars 2020. Il les énumère comme suit :

- Mise en place d'une page dédiée sur le site web
- Vulgarisation des mesures Covid pour les sociétés
- Préparation de canevas pour les sociétés (plans de protection, feuille de traçage, etc.) afin qu'elles puissent les transmettre à leurs communes
- Questionnaire pour évaluer la situation des sociétés. Il a été très utile pour cibler les problématiques. Un deuxième questionnaire sera proposé pour anticiper les mesures à mettre en place à l'avenir
- Soutien pour les sociétés en difficultés
- Démarches auprès du Conseil d'Etat pour :
 - obtenir des aides financières avec les 7 Grands
 - supprimer les frais de nettoyage supplémentaire des salles cantonales (toujours en cours)
 - créer une plateforme avec l'Etat afin de mettre en place des plans d'action en anticipation pour 2021
 - demander le soutien des communes
- Démarches auprès des services de l'Etat pour assurer les subventions J+S en cas de non-versement par la Confédération
- Démarches auprès de la FSG pour :
 - repousser la facturation des cotisations
 - obtenir un soutien financier lié au paquet de stabilisation Swiss Olympic

Le Président admet que ce travail est certes passionnant, mais néanmoins très intense.

Un état des lieux technique 2019-2020 est exposé ci-dessous. Il démontre que les activités gymniques ont été très faibles dû à la situation COVID en 2020. Une augmentation de nos activités était prévue en 2020. Le Comité espère que 2021 lui permettra de réaliser les activités prévues. :

2019	2020
20 Formations dont 3 J+S	4 Formations
21 Compétitions	1 Compétition
1 Journée jeunesse	0 Journées jeunesse
0 Gala	0 Gala
3 Camps	0 Camps
1 Gym for all	0 Gym for all

Feedback RA 2019

Dans cette démarche constructive, le Président de l'ACVG, présente un bilan des ateliers de la Rencontre Annuelle 2019 avec les réalisations mises en place depuis :

- Avenir de la Fête Cantonale Vaudoise Jeunesse
 - Ce point sera détaillé plus tard dans la matinée
- Collaboration sport de masse & sport élite
 - Peu d'opportunités de réaliser des choses se sont présentées en 2020
 - Intégration du groupe de travail agrès-artistique à la FSG
 - Réflexion en cours pour 2021 (prospection – manifestation – entraînements découvertes avec les cadres cantonaux des différents sports)
- Engagement & gestion et valorisation des moniteurs
 - Collaboration sur un projet de valorisation du bénévolat avec l'IFFP et le Canton de Vaud

Directeur ACVG

Le président mentionne le fascicule explicatif que les sociétés ont reçu préalablement sur le projet d'engagement d'un directeur ACVG. Il ne souhaite pas entrer dans les détails, puisque tout est déjà largement expliqué dans ce document. La Rencontre Annuelle étant consultative, le but est de tirer des tendances et connaître le ressenti des sociétés. Les votations seront additionnées puisque cette rencontre se fait en deux sessions.

Comme entrée en matière, le Président relate l'historique des différentes décisions d'engager un directeur ACVG depuis 2014 à ce jour :

2014 : il y a eu une proposition d'engagement d'un directeur technique. Celle-ci est refusée en CC. L'engagement des membres du CC est alors évalué à 250%

2015 : ouverture CC GAF + un employé (80%)

2016 : ouverture CRP GR + deux employés (138%)

2017 : ouverture sport-étude TRA - Entraîneur assistant GAF + un employé (10%)

2018 : augmentation du besoin administratif, un employé est engagé + augmentation des taux d'entraîneurs-chef + 27% GAF/GR

2019 : membre bénévole administration générale est engagé. Une Professeur de ballet GAF et GR + un employé (15%). Entraîneur assistant GAF - 10%

2020 : ouverture sport étude GAF. Un préparateur physique GAF + 1 employé (12%). Une Professeur de ballet + 25%

L'engagement du Comité cantonal est maintenant évalué à 400% pour 10 membres.

Le Président admet que c'est une charge colossale. Les membres du Comité cantonal ne vont pas rester ad aeternam et les membres en poste ne pourront pas absorber davantage de fluctuations dans les projets lorsque des changements au comité interviendront. C'est dans ce

cas de figure que le directeur sera un socle solide sur lequel l'association pourra toujours se raccrocher et ainsi permettre de garder le fil rouge.

Le Président expose le contexte de la situation actuelle :

- Direction du secrétariat insatisfaisante
- Capacité d'action trop lente
- Charge de travail excessive pour des bénévoles
- Fluctuation de l'engagement bénévole
- Suivi du sport élite professionnel dans tous les sports et dans les autres cantons
- Limites des possibilités de développement sous la forme actuelle
- Suivi des employés pas efficient

Dans ces circonstances, il est difficile de voir un avenir efficace si on ne procède pas à une réorganisation. Il rappelle que GymVaud reste la seule grosse association qui fonctionne sans directeur professionnel à sa tête. Le Comité cantonal a atteint les limites et ne peut plus prendre le recul nécessaire entre l'opérationnel et le décisionnel.

Le Président explique également que le sport élite est une composante essentielle à la poursuite de nos activités. Sans Sport élite un sport n'existe pas. Il passe en revue les points de réflexion suivants :

Projet

L'objectif est de redéfinir les processus et les outils établis - qui sont communs à tous - et de trouver un responsable de l'administration en vue de :

- Professionnaliser les disciplines du sport élite
- Engager un Directeur exécutif professionnel à 80-100%
- Réorganiser le secrétariat en maintenant un seul poste de secrétaire
- Assurer la pérennité financière du poste
- Encourager les sports élites plébiscités par les membres de l'association et en développer de nouveaux

Analyse

Une analyse a été faite sur les 4 plans suivants :

- Finance
Il faut réorganiser les différents postes professionnels étant donné l'impossibilité d'assumer financièrement un nouveau poste pour l'association.
- Administration
Décision exécutive aux demandes des décisions du Comité cantonal.
- Sport de masse
Développer les projets mis en place. Difficile de réaliser des nouveaux projets utiles.
- Sport élite
Poursuivre toutes les activités dans tous les domaines. Cette présence est indispensable. Les subventions que nous touchons et qui sont redistribuées aux sociétés viennent de Swiss Olympic.

Objectifs du poste

Présentation du cahier des charges :

- Diriger le bureau de l'ACVG de manière efficace, avec des ressources humaines optimales et dans une saine gestion financière

- Décharger le Comité cantonal et les membres de division de l'ACVG
- Gérer les centres sport élite (entraîneurs, parents, ...)
- Développer les projets du sport de masse
- Tâches de représentation de l'Association
- Personne de contact entre le secrétariat ACGV et le secrétariat FSG
- Personne de contact entre le secrétariat ACGV et le SEPS / la FFSV
- Offrir une présence à 100% aux sociétés durant la semaine

Il est précisé que l'Assemblée des délégués reste souveraine, le pouvoir décisionnel reste au Comité cantonal bénévole avec l'aide des différentes divisions.

C'est sur la plan opérationnel que le comité a besoin de soutien, notamment sur les projets décidés par le Comité cantonal via l'Assemblée des délégués.

Nature du poste : 40% administratif – 60% suivi des centres sport élite.

Le Président précise encore que l'engagement de ce directeur est prévu pour le 1^{er} janvier s'agissant d'un besoin important et que lors de l'Assemblée des délégués de mars 2021, un budget sera présenté et que à ce moment-là si les délégués le souhaitent, cette personne pourrait être remerciée étant encore dans son temps d'essai.

Vote consultatif

Avant de procéder à la votation, le Président demande aux sociétés si elles ont encore des questions sur le sujet exposé.

1^{re} séance de 8h30-10h30

Questions posées :

Marc Chablaix - FSG St-Cierges

Il demande au Comité quelle alternative sera trouvée si nous n'avons pas de financement ?

Le Président indique qu'il va falloir choisir une variante. Il donne un exemple : « soit on arrête un sport (GAF, GR ou TRA) et on choisit un directeur, soit on procède à une augmentation des cotisations. Les projets devront être redéfinis ».

Quentin Meyer – FSG Aubonne

Il revient sur l'engagement du directeur au 1^{er} janvier 2021. Pourquoi l'engager déjà maintenant, alors que l'Assemblée des délégués est fixée en mars 2021.

Le Président répond que statutairement le Comité cantonal pourrait décider seul de ce point, mais l'idée était ici de communiquer sur ce projet pour informer les sociétés et obtenir leur consentement. Il pense qu'il est important de faire des choix stratégiques pour la pérennité de l'ACVG. Le Comité cantonal pense qu'il est indispensable d'engager un directeur en l'état actuel des choses. Lors de l'Assemblée des délégués, les sociétés seront effectivement en droit de refuser le budget et la personne engagée se verrait licenciées dans les 3 mois d'essai car le financement de son salaire ne serait pas attribué.

Henriette Pache – Gym Oron

Elle affirme être d'accord avec le fait que nous devrions aller de l'avant pour le sport élite. En revanche, elle demande si des solutions de synergies au niveau romand ne pourraient pas être trouvées, puisque ceci se fait dans beaucoup de branches pour diminuer les coûts (partenariats, sponsors, engagement de moniteurs).

Le Président répond que des démarches sont déjà en cours d'évaluation au niveau romand. Une demande à l'URG sera faite pour l'AD URG 2020. Il précise que seule une régionalisation du sport élite est efficace, car plus un Centre cantonal est « coté », plus la subvention touchée est élevée.

2^{ème} séance de 11h30

Questions posées :

M. André Tillmanns - FSG Lausanne Ville

Il demande si le comité a déjà une idée sur la personne qui serait susceptible d'être engagée étant donné les connaissances requises du système et de l'association. Est-ce qu'une personne du comité reprendrait ce poste ? et deuxième question les sociétés traiteraient directement avec cette personne et non plus avec les divisions techniques ?

Le Président répond que non, aucun membre du Comité n'est intéressé par le poste de directeur. Les candidatures ne sont pas terminées mais déjà des personnes se sont approchées du Comité et ces personnes ont les compétences nécessaires en sport de masse et sport élite.

Le Président précise que ce n'est pas le but de diminuer les compétences des techniciens mais bien plutôt d'obtenir un soutien au niveau des réalisations de projets.

Laura Molinari - FSG Vevey JP

On ne parle que du nouveau poste de directeur mais quand est-il du secrétariat, s'agit-il de personnes professionnelles et que va devenir ce secrétariat ?

Le Président répond que, actuellement 2 postes professionnels sont engagés pour le secrétariat et que l'un des postes doit disparaître pour permettre le financement du poste de directeur général.

Question sur les différentes variantes ?

1^{ère} séance de 8h30

Evelyne Reymond - FSG Chailly-Montreux

Comment expliquer la différence du montant entre la GR et le Trampoline CHF. 20'000 versus CHF. 120'000 ?

Nicolas Conne, responsable du Sport élite, explique que le CRP TRA existe depuis 1994, que la GR existe quant à elle depuis 2017 et que ceci a un impact sur les subventions reçues. En outre, les résultats obtenus en TRA sont meilleurs qu'en GR. Le TRA a un centre CRP à Aigle, alors que la GR a deux sites (Morges et Puidoux). Une base commune a été prise sur la base des chiffres réalisés en 2019.

François Payot – FSG Grandson

Bien que la tâche du directeur soit de superviser le sport élite, il lui semble nécessaire de procéder à une recherche de fonds sans attendre. Il pense que l'augmentation des cotisations devrait également être envisagée rapidement, car le fait d'user des réserves en pensant qu'elles peuvent suffire lui paraît un peu minimaliste. Il indique être pour la variante 4.

Le Président indique que l'objectif premier de l'ACVG est de ne rien supprimer, mais plutôt d' étoffer l'offre proposée. Il précise que si un des centres devait disparaître, le montant serait investi ailleurs.

Francis Buchi - FSG Bussigny

Quels sont les éléments qui font penser que la FSG va supprimer le TRA ou la GR ?

Nicolas Conne, responsable du Sport élite, commence par dire que l'année 2020 fut très mouvementée. Qu'un vote pour continuer le TRA a eu lieu lors de l'AD de la FSG, mais il admet que ce vote a été remporté de peu. Pour le moment, il précise que la FSG est très instable au niveau des dirigeants, que la presse parle régulièrement du scandale sur les entraîneurs licenciés, ce qui rend la GR fragile. Quant au TRA, les résultats sont trop faibles sur le plan international et les coûts importants. On reste à un niveau de 300 licenciés TRA pour l'ensemble de la Suisse.

Marlyse Blaser - FSG Chailly -Montreux

Elle trouve que c'est un peu rapide de prendre des décisions telles qu'augmenter les cotisations. Si la FSG décide vraiment d'annuler une discipline, nous n'aurons finalement pas besoin de décider avant deux ans.

Le Président rétorque que c'est évidemment vrai, mais qu'il est malgré tout important de faire des projections, tirer des tendances, chiffrer, avoir des propositions concrètes. L'ACVG souhaiterait pouvoir anticiper plutôt que d'attendre et subir.

Quentin Meyer - Gym Aubonne

Il s'exprime sur la variante 4 qu'il considère la plus commune à tous. Il souhaiterait savoir comment se passe le contrôle du nombre de membres assujettis à l'ACVG, car quand il se rend aux soirées de gym, il tombe sur des présidents qui se vantent du nombre de membres actifs dans leur société. Il demande que les sociétés annoncent tous les membres, plutôt que de vouloir économiser CHF. 20.-. C'est aux membres de payer la cotisation à la société et non le contraire.

Alexandre Volet, vice-président administratif, répond que le contrôle se fait sur la base des inscriptions et du paiement de factures et que pour les concours, ceci se fait de manière sporadique. Mais oui, ne pas annoncer tous ses membres est une économie inutile qui péjore la situation de la gymnastique sur le plan cantonal et national

Henriette Pache – Gym Oron

Elle tient à faire remarquer que dans le cadre de sa société, elle ne peut se prononcer que sur la variante 4, puisqu'elle ne connaît que le sport de masse. Elle trouve tout de même difficile de se prononcer sur les autres variantes, alors qu'elle ne se sent pas réellement concernée par le sport élite.

Le Président le comprend, mais pense qu'il aurait été présomptueux de ne pas présenter toutes les variantes. Chacun vote ce qui lui convient.

Annika Gil - FSG Blonay

Quand est-ce que la FSG se prononcera sur la suppression éventuelle du TRA et du GR ?

Le Président répond que la FSG ne se prononcera pas sur ce point. En effet, lors de la CDA qui a eu lieu en septembre, un vote consultatif a démontré que 15 associations contre 11 étaient pour le maintien du TRA. Le Comité central ne va donc pas proposer ceci à l'Assemblée des délégués, surtout que les deux plus grands cantons sont pour le maintien de cette discipline.

Xavier Schneider - FSG Aigle Alliance

Il précise que les sociétés se sont montrées favorables à la construction du Centre cantonal et que l'idée était de réunir toutes les disciplines. Si on décidait de supprimer une de ces variantes, la construction de ce centre pourrait être remise en cause, puisque qu'elle perdrait de son intérêt.

Le Président répond qu'effectivement ceci aura un impact évident sur la construction de ce centre qui se fera en rapport avec les disciplines maintenues.

2^{ème} séance de 11h30

Thony Chevalley - FSG Lucens

La GAF n'est pas reconnue par la Fédération et que si elle l'était, ceci pourrait financer le nouveau poste de directeur.

Nicolas Conne répond qu'effectivement le centre cantonal GAF n'est actuellement pas reconnu par la Fédération à ce jour. Il rappelle qu'après le Centre national on trouve des centres régionaux de performance selon les disciplines et des centres d'entraînement cantonaux reconnus par la Fédération et qui de ce fait ont droit à des subsides. Il faut comprendre que la compétition entre les associations est plus intense en gymnastique artistique qu'en gymnastique rythmique ou en trampoline. Pour 2021 les choses avancent, on se bat pour faire reconnaître le centre GAF et les arguments sont bien là. La difficulté pour la fédération est que la répartition entre les différents centres se fait avec la même manne financière.

Mais effectivement à terme les subsides en cas de reconnaissance pourraient couvrir une partie du financement du directeur général. Le Président précise que de diminuer nos exigences en termes de centres de gymnastiques pour diminuer les frais serait un mauvais calcul étant donné que les subsides seraient moins élevés.

Stéphane Détraz - FSG Morges

Plus qu'une question, il aimerait apporter son point de vue sur le sport élite. La difficulté étant que sur les 3 centres cantonaux il n'est pas possible d'apporter une hiérarchisation des disciplines sur le point international étant donné qu'il s'agit de 3 disciplines olympiques. La question à se poser sera à un moment donné de déterminer vers quelle direction nous voulons aller sur le plan international.

Le Président répond que le but pour l'association est d'aligner la FSG, le canton et le niveau international pour pouvoir accéder au niveau olympique pour nos gymnastes.

Sandrine Pfund - FSG Froideville

Elle souhaiterait connaître l'ordre de l'augmentation des cotisations.

Le Président précise qu'il s'agirait de CHF 3.50 par membre sans tenir compte d'une augmentation des finances de concours. Cette augmentation dépendra également des recherches de financement autres.

Il répète les questions qui sont posées :

1) Acceptez-vous que le Comité cantonal engage un directeur de l'Association et puisse utiliser les montants nécessaires de la réserve financière pour le financement de cet engagement au max. pendant 24 mois ?

2) Si d'ici 24 mois aucune source de financement externe n'a pu être trouvée, quelle variante le Comité cantonal doit-il envisager afin de pérenniser le projet "directeur" sur le long terme ?

En cas de recherche de fonds infructueuse, 4 variantes sont proposées par le Comité cantonal :

Variante 1 – Suppression du CRP Trampoline

Variante 2 – Suppression du CRP Gymnastique rythmique

Variante 3 – Suppression du CC Gymnastique artistique féminine

Variante 4 – Augmentation des cotisations

Nadine Lecci, Présidente de la Commission de gestion, se charge de la comptabilisation des votes. Les résultats des votations sont les suivants :

1^{ère} séance 8h30

Question 1

84 personnes présentes

52 sociétés représentées

Engagement d'un directeur = 46 oui, 0 non, 6 abstentions

Question 2

Variante 1 = 0

Variante 2 = 2

Variante 3 = 0

Variante 4 = 32

2^{ème} séance 11h30

Question 1

43 personnes présentes

26 sociétés représentées

Engagement d'un directeur = 26 oui, 0 non, 0 abstention

Question 2

Variante 1 = 0

Variante 2 = 2

Variante 3 = 0

Variante 4 = 23

Le Président remercie pour la qualité des échanges de la part des participants.

Centre cantonal vaudois de gymnastique

Nicole Conne, responsable sport élite, fait un compte-rendu sur le Centre cantonal vaudois de gymnastique. Le nom a été changé en « Maison de la Gymnastique Vaudoise ». Maison parce que - en plus d'être un centre d'entraînement - ce centre se veut être un lieu de rencontre pour tous les gymnastes vaudois quelle que soit la discipline.

La parcelle sur laquelle pourrait être implanté le CCVG fait partie d'un plan partiel d'affectation. A proximité de la gare de Morges et de la sortie d'autoroute.

Un rappel de toutes les différentes étapes de la démarche commencée en 2018 est présenté par Nicole Conne. Il énumère les 3 variantes étudiées du Business Plan Opérationnel. Les avantages et les inconvénients de chaque variante sont présentés ci-après, la version 3 étant retenue comme étant financièrement la plus viable :

1. CCVG indépendant

Possibilité de louer des espaces à d'autres organisations, écoles, associations. Les revenus potentiels sont jugés faibles.

2. CCVG avec espaces de bureaux.

Des contacts avec les fédérations sportives, médecine du sport seraient possibles. Cependant, ce projet ne s'inscrirait pas dans le contact d'intérêt public

3. CCVG en synergie avec un bâtiment scolaire

La construction serait coordonnée avec un collège. Les salles de gymnastiques seraient en commun ainsi que des salles de réunions, vestiaires et cantine.

Quels en sont les enjeux ?

1. Synergies avec la Commune

2. Charges hors exploitation de CHF 300'000.- par an / résultat de 0.-

3. Position de la FSG sur le sport élite comme précédemment évoqué : décision de la FSG sur le TRA et la GR.

Calendrier « provisoire » :

Un point de la situation sera fait à la prochaine Assemblée des délégués en mars 2021. Une Assemblée des délégués extraordinaire sera vraisemblablement organisée dans le courant 2021 au sujet du choix de construction et de ses conséquences.

1ère séance de 8h30

Anne-Lise Golaz, FSG St-Sulpice

Elle parle de la difficulté de la synergie avec les salles de gymnastique scolaires.

Nicolas précise que les salles fixes qui sont utiles pour le sport élite ne peuvent pas être utilisées par les écoles, selon les informations données par le SEPS, mais on retient ce point.

2^{ème} séance de 11h30

Alain Panchaud - FSG Morges

Il demande si la salle fixe utilisée par l'ACVG pourra également être utilisée par d'autres.

Nicolas Conne répond que le but est de faire profiter à d'autres de l'utilisation de la salle pour des entraînements et des formations par des groupes de gym locaux (par exemple, la FSG Morges) ainsi que par les cadres agrès. C'est une exigence de la commune de Morges d'avoir des synergies avec des écoles ou d'autres associations morgiennes. De plus, la Maison de la Gym ne doit pas être fermée et doit être à disposition de nos sociétés de gymnastique d'autant qu'elle sera adaptée aux différentes disciplines.

André Tillmanns - FSG Lausanne Ville

L'idée d'ouvrir la location à d'autres sociétés est sympathique, mais l'infrastructure d'une salle de gymnastique doit être réfléchie pour des activités qui devraient prévoir l'accueil de public avec des gradins et un parking.

Nicolas Conne précise que l'idée a été écartée. La concentration de championnats ne serait pas intéressante et contreproductive vis-vis de nos sociétés et d'autre part les contraintes augmentent de manière exponentielle dès lors que l'on prévoit l'organisation de manifestations avec public (parking, flux de voitures, accès aux personnes à mobilité réduite, etc).

Subside COVID – Etat de Vaud / Fonds du Sport vaudois

Alexandre Volet, vice-président administratif et responsable financier de l'ACVG, prend la parole. L'ACVG a vu le montant des subventions obtenues par le SEPS doubler et va redistribuer cet argent. Il explique que le Comité cantonal a réfléchi à la manière d'aider toutes les sociétés en fonction de leur fonctionnement. Voici comment la redistribution de l'argent va être proposée :

- Cotisations "société" gratuites 2020, 2021 et 2022
- Organismes des manifestations 2021 et 2022 : doublement de la subvention FFSV
- Soutien au Sport Elite – Gratuité des camps ou de compétitions à l'étranger
- Dommages réels liés au COVID (sous conditions)

Si malgré toutes les aides que certaines sociétés ont obtenues, certaines restent avec des difficultés financières, l'ACVG leur apportera une aide dans la mesure de ses possibilités.

L'ACVG a également décidé de soutenir la participation des sociétés vaudoises à la FCVG de la manière suivante :

- Participation à hauteur de CHF 2.-/carte de fête A et B
- Participation à hauteur de CHF 1.-/inscription individuel
- Gratuité de la Carte de Fête C

Finalement une partie du montant sera utilisé pour dédommager l'ACVG.

Les modalités et détails seront décrits dans un règlement à venir.

Calendrier technique

Aurélié Fänger, vice-présidente technique de l'ACVG, se charge de présenter le calendrier technique pour chaque discipline.

Elle énumère toutes les **compétitions de sociétés** qui auront lieu en 2021 :

Championnats vaudois agrès
Championnats vaudois athlétisme
Championnats vaudois gymnastique de sociétés
19 et 20 juin 2021 – lieu à définir

Journée Parents-enfants et enfantines
Date et lieu à définir

Journée polysportive 7-16 ans
Date et lieu à définir

Championnat vaudois des Jeux

Date et lieu à définir

Championnat vaudois Gymnastique Rythmique

Février - lieu à définir

Ouverture des inscriptions aux concours le 1er décembre 2020

Les **compétitions individuelles** qui auront lieu en 2021, en plus des concours d'ores et déjà planifiés, sont les suivantes :

Agrès - au moins 1 concours pour chaque gymnaste est garanti

Athlétisme - mai, date et lieu à confirmer

Gymnastique tests - Championnat VD 12 juin 2021 à Roche

Il est absolument essentiel que les groupes reprennent leurs activités. Le calendrier 2021 a donc été revu. Ces points seront confirmés en séance technique. Toutes les activités prévues auront lieu sous une forme ou une autre. Elle demande aux sociétés de motiver leurs gymnastes à participer aux différents concours prévus.

Séances Informations techniques :

Agrès et gymnastique - 24 novembre 2020 à 19h30 à l'hôtel Aquatis

Sport élite - 24 novembre 2020 à 19h30, salle Carmelo, Mont-sur-Lausanne

Athlétisme - 25 novembre 2020 à 19h00, salle Carmelo, Mont-sur-Lausanne

Fête cantonale vaudoise de gymnastique jeunesse 2023

Ouverture des candidatures - Dépôt jusqu'au 31 janvier 2021

Cahier des charges et dépôt des candidatures sont à demander et à envoyer à l'adresse suivante : aurelie.faenger@acvg.ch.

Un petit film explicatif de la nouvelle discipline « Parkour » est montré. Le concept est le suivant :

- La FSG développe le Parkour
- Une formation GymVaud sera organisée en 2021
- Le Parkour sera présent à la FCVG 2022

Philippe Arn, responsable des Evénements, présente à son tour les manifestations suivantes :

World Gymnaestrada 2023 Amsterdam

Il y aura des gymnastes vaudois présents à Amsterdam. Les sélections se feront dans le courant de l'été 2021. Plusieurs candidatures de groupes vaudois sont déjà parvenues à l'association.

Le Président reprend la parole. Il explique que le poids de l'association n'est pas assez important auprès du Canton. GymVaud a donc pris l'initiative de fédérer toutes les associations sportives cantonales. Ce regroupement réunissant toutes les associations sportives cantonales a été mis en place par le Comité cantonal avec la création de l'association "Sport Vaud" dont le but est d'avoir plus de poids et faire du lobbying politique, économique et institutionnel. Les

statuts sont en cours de consultation. Il indique que si les associations y adhèrent, le lancement de Sport Vaud se fera au 1er janvier 2021.

FFG2025

Le Président indique que l'association de la FFG2025 est constituée et que les statuts sont maintenant opérationnels. La présidence de l'association va encore changer, puisque M. Oscar Tosato quittera la municipalité à mi-2021. L'engagement du directeur est maintenant enregistré, mais son nom ne peut actuellement pas encore être divulgué, son employeur actuel s'y opposant. Les premières réflexions sont en cours avec les différents aspects notamment des travaux prévus en 2025 à Lausanne. Le directeur va démarrer avec quelques mandats au 1er janvier 2021 avec par exemple la signature du contrat avec la FSG et sera engagé effectivement au 1er septembre 2021 son engagement d'abord à 60% avec un taux évolutif jusqu'en 2025. La structure se met en place et des informations vous parviendront l'année prochaine.

Sponsors

Présentation de nos deux nouveaux sponsors : Les Retraites Populaires et le Groupe Künzli. L'ACVG est très heureuse de ces partenariats. D'autres présentations suivront l'année prochaine.

Le Président informe que L'ACVG va fournir à ses membres de divisions des masques. On propose aux sociétés qui le désirent le masque GymVaud au prix maximum de CHF. 6.90. Pour bénéficier de cette offre, les sociétés doivent envoyer un e-mail à notre responsable communications & marketing lea.offenbroich@acvg.ch.

Management de société

Deux cours à disposition des comités de sociétés :

17 octobre 2020 à Martigny Atelier du futur Club sportif 2030 à Martigny

31 octobre 2020 à Lausanne Journée de formation à Lausanne

Délai d'inscription : 7 octobre 2020

Plus d'informations et inscription sur le site de la Fédération Suisse de Gymnastique.

4. Divers

1^{re} séance 8h30

Quentin Meyer, Gym Aubonne

L'ACVG a sorti une directive en août, juste après la rentrée scolaire. Il fait remarquer que les sociétés ont dû compiler une note avec toutes les directives du canton, des communes, de l'Etat, etc. Il demande à l'ACVG qu'elle soit un peu plus proactive dans le futur.

Le Président répond que L'ACVG n'édicte aucune directive, mais qu'elle se base uniquement sur les directives de la FSG et de l'Etat de Vaud. Le Président admet néanmoins avoir émis ces canevas un peu tardivement, mais qu'au vu de l'immédiateté de chaque information reçue par le Canton, le suivi est très complexe.

2^{ème} séance 11h30

Ludovic Guillerault – FSG Chardonne-Jongny

Il demande si concernant l'agenda tout est pour l'instant maintenu en 2021 mis à part la FCVG. Aurélie Fänger informe que le calendrier est en cours de finalisation et sortira pour le 24 novembre 2020.

Stéphane Détraz – FSG Morges

Il aimerait faire passer des remerciements pour le travail effectué. La FSG a été d'une grande aide mais l'aide de l'ACVG a été très bien menée, utile et avec un cran d'avance à chaque fois. Le Comité a fière allure et va dans la bonne direction avec une bonne dynamique et attitude. Les projets sont actuels et dans l'air du temps.

Le Président donne encore quelques informations pratiques sur le paiement du parking.

Il informe que les diplômes/pin's des Jubilaires moniteurs, juges et vétérans sont remis dans une enveloppe aux sociétés pour éviter d'attendre la prochaine AD. Les Mérites sportifs et Mérites du dirigeant avec présentation sont eux reportés à l'AD 2021 tout comme les points statutaires des nominations des membres honoraires.

Encore quelques dates importantes :

Les séances techniques pour les responsables techniques ou moniteurs.

Les inscriptions aux concours dès le 1^{er} décembre

AD 2021 à Lucens 13 mars 2021

RA 2021 à Blonay 5 octobre 2021

5. Remerciements et clôture.

Le Président remercie chaleureusement tous les participants de cette Rencontre Annuelle et clôt la 1^{ère} séance à 10h30 et la 2^{ème} à 13h30.

Cédric Bovey
(signé)

Président

Claudine Bilang/Valérie Kuenzi Gygax
(signé)

Secrétaire

Lausanne, le 6 octobre 2020